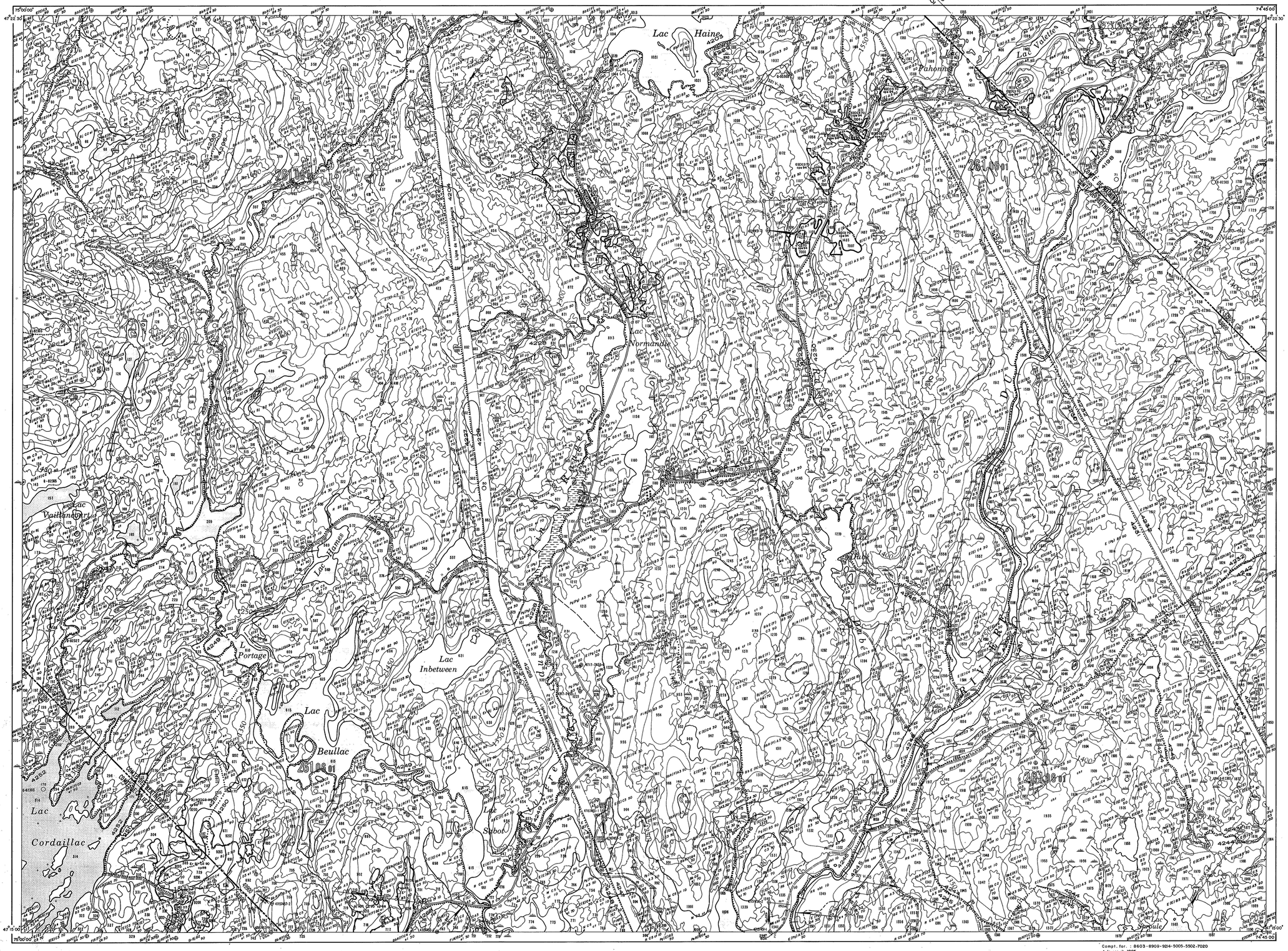

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe par bandes de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe à blanc
Sylvicoupe partielle (Sylvicoupe)
Plantation à racines nues
Plantation à mottes
Plantation de boutures
Ensemencement
Éclaircie commerciale
Récolte dans les friches boisées (récolte de libres)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Sapin	
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche	S (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à mélèze	S (L)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à bouleau (jaune)	S (Bj)
— — (plantation)	S P
Pinède	
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	P (E)
— — (aucune essence compagne prédominante)	P (S)
— — à mélèze	P (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — à pin gris	P (Pg)
— — à pin rouge	P (Pr)
— — à épinette	P (E)
— — à sapin	P (Sa)
— — (plantation)	P (P)
Sapinière	
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à pin blanc et/ou épinette rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à épinette	S (E)
— — à sapin	S (Sa)
— — (plantation)	S (P)
Pinède à pin blanc	
— — — avec pin rouge (Pb et Pr occupent plus de 75% de la portée résineuse)	P (Pb)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	P (Pb)
— — — avec thuya (cèdre)	P (Pb)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (Pb)
— — — avec mélèze	P (Pb)
— — — avec pin gris	P (Pb)
— — — avec peuplier	P (Pb)
— — — (plantation)	P (Pb)
Pinède à pin rouge	
— — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (Pr)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	P (Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (Pr)
— — — avec mélèze	P (Pr)
— — — avec pin gris	P (Pr)
— — — avec peuplier	P (Pr)
— — — (plantation)	P (P)
Pinède à pin gris	
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (Pg)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	P (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	P (Pg)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (Pg)
— — — avec mélèze	P (Pg)
— — — avec pin blanc	P (Pg)
— — — avec peuplier	P (Pg)
— — — (plantation)	P (P)
Cédrière	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à sapin	C (Sa)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P)
Prucheraie	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (S)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr P
Mélèzin	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me
— — (aucune essence compagne prédominante)	Me (S)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)
— — à pin rouge	Me (Pr)
— — à pin gris	Me (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèzes européens)	Me (L)
— — (plantation de mélèzes hybrides)	Me (L)
— — (plantation de mélèzes japonais)	Me (L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux	Tendance résineux
Feuillus d'essences tolérantes	F (Tg)	R (Pg)	F1 (Pg30)
— — — — avec sapin	F (Tg)	R (S-E)	F1 (Pg30)
— — — — avec pin rouge	F (Tr)	R (Pr)	F1 (Pr 30)
— — — — avec résineux	F (Tr)	R (R)	F1 (R 30)
— — — — avec sapin	F (Tr)	R (S-E)	F1 (S-E 30)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B (E)	R (S-E)	B1 (S-E 30)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B (E)	R (E)	B1 (E 30)
— — — — avec pin blanc	B (E)	R (Pb)	B1 (Pb 30)
— — — — avec pin gris	B (E)	R (Pg)	B1 (Pg 30)
— — — — avec pin rouge	B (E)	R (Pr)	B1 (Pr 30)
— — — — avec résineux	B (E)	R (R)	B1 (R 30)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B (Pb)	R (Pb)	B1 (Pb 30)
— — — — avec pin gris	B (Pg)	R (Pg)	B1 (Pg 30)
— — — — avec résineux	B (Pg)	R (R)	B1 (R 30)
Peuplement avec sapin	Pe (S)	R (S)	R1 (S 30)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb)	R (Pb)	R1 (Pb 30)
— — — avec pin rouge	Pe (Pr)	R (Pr)	R1 (Pr 30)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	R (E)	R1 (E 30)
— — — avec résineux	Pe (R)	R (R)	R1 (R 30)
Épinette noire à épinette blanche	E (S)	R (S)	R1 (S 30)
Épinette noire à résineux	E (R)	R (R)	R1 (R 30)
— à pin blanc	E (Pb)	R (Pb)	R1 (Pb 30)
— à pin gris	E (Pg)	R (Pg)	R1 (Pg 30)
Mélangés à feuillus résineux	M F R	M F R (F)	M F R (F)
— — — sur station humide	M F R	M F R (F)	M F R (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— — à sapin	F2 (S)
— (plantation)	F P
Bouleau à bouleaux blancs	B
— à bouleaux jaunes	B1
Peuplement	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Er
— à bouleaux blancs	Er (B)
— à bouleaux jaunes	Er (B1)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
— à feuillus d'essences intolérantes	Er (F1)
— à sapin	Er (S)
Plantation de feuillus	F P
— de bouleau jaune	B1 P
— de peuplier	Pe P
— de peuplier hybride	Pe P2

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, inférieure à 50 tiges entre 0 et 90 cms
Vieux irrégulière: Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, inférieure à 50 tiges de 90 cms et plus
Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, inférieure à 50 tiges entre 0 et 90 cms
Autres: peuplements inférieurs à 50 tiges et plus de 90 cms

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	3m	7m	12m	17m	22m	+m
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	cercle
Modérée	31 à 60 %	7
Forte	61 à 90 %	8
Abrupte	91 % et plus	9
Superficie actuelle de pierres	5%	5

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets politiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 c2 b3 m 4 — défoliation, classe de pente, classe d'âge, origine, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 c6 B D1 — classes de pente, classes d'âge, classes de hauteur, classes de densité, type de couvert

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. FORETIN, WALSH & ASS.
SIGNATURE: Jacques Forétin

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

Photographie aérienne : 1982
Carte forestière — Année de publication : 1983
Année de révision : 1989

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 64
Unité d'aménagement: -2
Unité de sondage: 3

261 06 01

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 30 03
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité: 47900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle: 4243*
Région écologique: 7a2

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 750 ANTOINE LABELLE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-0-11	31-0-10	31-0-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-0-6	31-0-7	31-0-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-0-3	31-0-2	31-0-1	

31 0/7 S.O.

2

UG 74